



✓ n° 40 - Janvier 2023

Bulletin *m*unicipal



Sommaire

1 MOT DU MAIRE

2 à 8 VIE COMMUNALE

9 à 11 TRAVAUX COMMUNAUX

12 à 15 ECOLE COMMUNALE

16 à 17 VIE ÉCONOMIQUE

18 à 25 ASSOCIATIONS

- Amicale Laïque
- Anciens combattants
- APE
- Biozat Tennis de table
- Chasse
- Club du 3^{ème} âge
- Comité des fêtes
- Sapeurs Pompiers
- Théâtre des 3 Roues
- Théâtre Enfants
- West Dance Story

26 à 27 ANIMATION COMMUNALE

28 COM COM

29 ETAT CIVIL

29 NUMÉROS UTILES

29 TARIFS SALLE COMMUNALE

Calendrier

des **manifestations**

DE JANVIER À AOÛT 2023

OUVERT À TOUS

VENDREDI 6 JANVIER

VŒUX DU MAIRE, ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS *Municipalité*

SAMEDI 14 JANVIER

2^{ÈME} APRÈS-MIDI TRI DES NOIX *Municipalité*

JEUDI 23 FÉVRIER

CONCOURS DE BELOTE *Club du 3^{ème} âge*

DIMANCHE 12 MARS

LOTO *APE de Biozat*

DIMANCHE 19 MARS

BANQUET *Société de Chasse*

DIMANCHE 26 MARS ET SAMEDI 1^{ER} MARS

SPECTACLE THÉÂTRE ENFANTS *Théâtre Enfants*

SAMEDI 8 AVRIL

SOIRÉE ANNÉES 80 *Comité des Fêtes*

LUNDI 10 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS *Municipalité*

Samedi 15 avril

CONCOURS DE BELOTE *Société de Chasse*

Samedi 22 avril

CYCLOPARADE ET SOIRÉE *Théâtre Enfants*

LUNDI 1^{ER} MAI

REPAS DES AÎNÉS *Municipalité / Comité des Fêtes*

JEUDI 4 AU DIMANCHE 14 MAI

FESTI'THÉÂTRE *Théâtre des 3 Roues*

SAMEDI 20 MAI

BAL COUNTRY *West Dance Story*

SAMEDI 17 JUIN

SPECTACLE ET KERMESSE DE L'ECOLE *Ecole/APE*

DIMANCHE 25 JUIN

MÉCHOUI *Société de Chasse*

DIMANCHE 2 JUILLET

BROCANTE *Comité des Fêtes*

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AOÛT

FÊTE PATRONALE *Municipalité / Associations*

.....
Responsable de la publication : Maire de Biozat Conception et impression : ebCréa

Crédits photos : associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, E. Fragnon, J. Bernard, Ptit Bout Chou, EDF, Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

Contact : Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h et samedi 9h-12h Permanence Maire / Adjoints : samedi matin 10h-12h ou sur rendez-vous Bibliothèque municipale : horaires d'ouverture de la mairie - Accueil par Aline les vendredis de 14h à 16h (fond renouvelé 2 fois/an)



" Sobriété énergétique, hausse des prix, ... de nouvelles problématiques "

Le sujet était déjà d'actualité en début d'été. Aujourd'hui, avec l'arrivée de l'hiver, c'est un discours martelé au quotidien tant par les media que par les parties prenantes.

Les acteurs du système électrique français s'attachent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité, mais des délestages restent annoncés. Et les mairies, après avoir dû gérer la crise Covid, pourraient encore se retrouver au centre du dispositif !

En parallèle, les appels à la sobriété énergétique se multiplient, s'appuyant notamment sur les possibilités offertes par le nouveau compteur communiquant Linky mais aussi sur divers outils numériques. L'État passe par la Publicité avec son slogan « *Je baisse, j'éteins, je décale* ».

Espérons, cependant, que nous n'aurons pas trop à souffrir de coupures intempestives !

En parallèle de cette pénurie annoncée, c'est la flambée des prix de l'électricité qui nous inquiète avant tout. Cependant, notre commune bénéficiant du tarif réglementé, se retrouve quelque peu protégée par rapport aux collectivités de taille plus importante. Alors qu'EDF a été dans l'incapacité de nous fournir une facturation (comme pour toutes les autres communes), d'avril à décembre, une hausse « contenue » à 20-30 % de nos factures nous est annoncée par le Syndicat des Energies de l'Allier (SDE 03).

Et toutes ces augmentations (énergie, matériaux) vont se répercuter sur le coût des divers travaux et services. Exemple du SIVOM Sioule et Bouble assurant notre alimentation en eau potable, qui se voit contraint d'envisager une augmentation importante du m³ d'eau afin d'être en capacité de financer les travaux nécessaires au renouvellement programmé des réseaux. Là encore, les recommandations d'économies d'eau vont se multiplier...

Je ne m'étendrai pas sur le coût du caddie au supermarché qui, lui, flambe littéralement, ni sur l'approvisionnement en carburant, quelque peu chaotique, au cours des derniers mois.

Difficile d'agir dans un tel contexte aussi morose et face à ce manque de visibilité sur l'avenir ! L'équipe municipale ne baisse pas pour autant les bras et continue à s'engager à vos côtés. Une partie des travaux envisagés a été réalisée.

Les bâtiments communaux impactés par la grêle sont hors d'eau (sauf notre salle préfabriquée) mais les réparations définitives ne sont pas toutes réalisées à ce jour et le dossier n'est pas clos avec l'assurance.

Plusieurs projets annoncés ont été réalisés : rénovation de la salle de motricité à l'école, démolition de garages, finalisation de l'empiérement de la lagune, amélioration d'une partie du réseau pluvial à Martinges ; d'autres ont été décalés tels que la reprise des murs de la Grange, dans l'attente de la réparation de la toiture.

Côté communication, une nouvelle application « IntraMuros », vous est proposée. Vous retrouverez plus d'information au sein de ce bulletin. La fibre arrive aux Cluzeaux et à Martinges. Les travaux devraient être terminés en janvier prochain.

Notre école fonctionne bien, avec 112 enfants, et crée divers événements qui nous rassemblent au cours de l'année. L'association des parents d'élèves, très dynamique, a su « embarquer » de nouvelles familles qui vont rapidement faire leur place dans notre village. Bienvenue à tous !

Une grande déception, en apprenant soudainement la fermeture définitive du Voltigeur, notre point multi-services et seul commerce de la commune, le 18 décembre dernier. Espérons qu'un repreneur relève le défi sans trop tarder !

La reprise de la vie associative est là et l'ensemble des groupes ont retrouvé leurs effectifs. Le Comité des Fêtes repart avec une équipe rajeunie et largement renouvelée. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses futurs projets !

La Municipalité vous a également proposé plusieurs occasions de rassemblement durant l'été et l'automne, qui ont connu un beau succès.

Je remercie les bénévoles qui animent les séances mensuelles de formation numérique qui répondent aux attentes des participants. Nous restons à votre écoute pour tout problème que vous pourriez rencontrer. Rappelons aussi que France Services est à votre disposition une fois par mois, en mairie, pour vous aider dans vos démarches administratives.

La période étant aux vœux, je souhaite que la guerre en Ukraine se termine enfin, que les nombreuses incertitudes abordées précédemment s'estompent, que vous puissiez vivre un hiver relativement serein, en vous maintenant en bonne santé !

Souhaitons enfin que notre prochain rendez-vous des vœux du Maire, le vendredi 6 janvier, auquel vous êtes tous conviés, puisse enfin se tenir après 3 ans d'abstinence !

Bonnes fêtes à tous et à très bientôt !

Noëlle Seguin



Sinistre grêle des bâtiments communaux

Nous disposons aujourd'hui de l'intégralité des devis de réparation des diverses toitures qui totalisent la somme de 138 157 €.

Même si l'ensemble des bâtiments ont été mis hors d'eau durant l'été, les réparations définitives restent à réaliser, en particulier sur la Grange communale, très endommagée et l'église.

La salle préfa, pour sa part, est totalement inutilisable. Les énormes trous dans le fibrociment ont entraîné l'effondrement partiel du plafond.

De plus, un désamiantage est nécessaire. Nos réflexions sur une solution alternative se poursuivent : démolition pure et simple ou réhabilitation ?



Rien à voir avec la grêle ?



*Pneus retrouvés dans le container
à gravats...*

Dégâts sécheresse - suite

Vous êtes plusieurs foyers à nous avoir signalé des fissures nouvellement apparues cette année sur vos bâtiments. Nous avons donc déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2022.

Rappelons que notre commune a déjà été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols,

- Par arrêté interministériel du 17 juin 2020 paru au Journal officiel du 10 juillet 2020, pour la période du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019,

- Par arrêté interministériel du 18 mai 2021 paru au Journal officiel du 6 juin 2021, pour la période du 1er juillet 2020 au 30 septembre 2020,

Rappelons que seuls les biens endommagés couverts par un contrat d'assurance-dommages pourront être indemnisés au titre de la garantie contre les catastrophes naturelles. La réponse de l'Etat nous parviendra seulement mi-2023. Nous vous tiendrons informés.

Côté bâtiments communaux, nous avons d'ailleurs 2 dossiers toujours en cours :

- la caserne des pompiers : l'expertise a été faite cet été et les dégâts acceptés en catastrophe naturelle. Le chiffrage des travaux est en cours. Le chantier devrait être réalisé en 2023.

- l'école (arrière du "garage") : une seule visite d'expert a eu lieu pour l'instant.

Sur de tels dossiers, la patience est vraiment de mise !



La grêle a ravagé
une plaque de la
tombe des anciens
combattants 14-18.

Nous avons confié
le renouvellement
de cette plaque
à l'entreprise
Ludovic Bourlet.



inauguration des ateliers communaux



Samedi 24 septembre, le soleil s'est invité à l'inauguration de deux nouveaux équipements réalisés par la commune. Tout d'abord le stade multisports, réalisé à l'automne 2020 qui avait été conçu par l'équipe municipale précédente, mais jamais inauguré officiellement, cause Covid. Ensuite, de nouveaux ateliers techniques, fonctionnels et spacieux, sur 288 m², reconstruits en sortie de bourg, suite au grave incendie subi en septembre 2019 et opérationnels depuis ce printemps.

L'Etat représenté par Mme la Sous-Préfète, **Véronique Beuve**, le Conseil Départemental, premier financeur, avec son Président, **Claude Riboulet**, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par **Emmanuel Ferrand** et **Stéphanie Cartoux**, Conseillers Régionaux, se réjouissaient d'avoir soutenu financièrement ces deux investissements qui viennent équiper la commune :

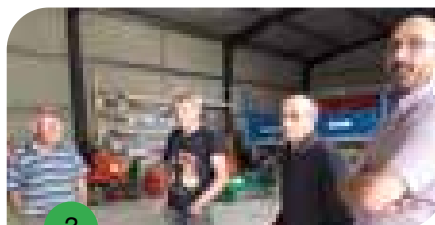


Stade multisports 45 465,00 € HT
Département : 30 % ; Etat : 25 % ; Région : 25 %
Ateliers techniques 300 767,20 € HT
Département : 29 % ; Etat : 25 % ; Région : 15%

M. le Député de la circonscription de Vichy, **Nicolas Ray**, Messieurs les sénateurs de l'Allier, **Claude Malhuret** et **Bruno Rojouan**, Mme la Présidente de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne et Présidente de l'Association des Maires de l'Allier, **Véronique Pouzadoux** étaient également à nos côtés et se félicitaient du bien fondé de ces deux équipements au service des habitants. **M. Malhuret**, pour lequel le sport est un réel enjeu de santé publique, face à la montée de l'utilisation des écrans par les jeunes, se réjouissait de la réalisation du stade multisports.

De nombreux maires du territoire de la Communauté de Communes, élus et anciens élus, sapeurs pompiers, représentants des associations communales de Biozat, artisans participaient également à la manifestation.

Tous nos remerciements à Philippe Gerbe et Didier Cavard qui s'étaient beaucoup impliqués dans l'investissement du city stade et à **Yves Guéret et Joël Nicolot** qui ont assuré l'encadrement de la construction des ateliers. Un sympathique buffet, comme il se doit, a clôturé le rendez-vous.



L'après-midi s'est poursuivi avec une ouverture au public des ateliers communaux visités par une dizaine de personnes.

Entretien de la commune Départ en retraite de Didier LAURENT

Didier avait rejoint la commune de Biozat le 9 mai 2006 et avait été titularisé en novembre de la même année pour travailler à l'entretien de la commune, bâtiments et espaces verts. Il a travaillé en binôme avec Guy Vigouroux jusqu'en 2017, puis avec Fredy au cours des 5 dernières années. La fin de carrière pour Didier a donc sonné le 30 septembre dernier. Nous lui souhaitons une bonne retraite !

Et pas de nouvelle embauche, pour l'instant. Nous avons fait le choix de rester avec un seul employé à l'entretien, en externalisant certains travaux (élagage, notamment, pour lequel nous ne disposons plus du matériel adapté, busage en collaboration avec un entrepreneur local) et en collaborant également avec la commune voisine de Charmes, en pratiquant l'entraide mutuelle. A l'issue d'une année, nous ferons un bilan de fonctionnement.



Ecole – Bâtiments communaux : un nouveau contrat aidé



Depuis 15 mois, Julie Crochet assurait la surveillance des enfants de l'école à la pause méridienne. Elle effectuait également le ménage d'une partie des classes ainsi que celui de la Grange communale et de la Mairie. Le parcours Emploi Compétence dont nous avons bénéficié a pu être renouvelé une fois et s'est terminé fin novembre. Nous remercions Julie pour les multiples services apportés (elle a par ailleurs assuré de nombreux remplacements, au pied levé, dans le périmètre de l'école, qu'il s'agisse de la cantine ou de l'accompagnement des enfants) et lui souhaitons pleine réussite dans sa recherche d'emploi. Son départ a été fêté avec ses collègues le 28 novembre dernier, en présence de quelques élèves.

Le 1^{er} décembre, **Charlotte Pelletier** a pris la relève, dans le cadre d'un nouveau contrat aidé de 9 mois.

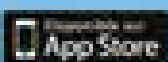
Nouvelle nomenclature budgétaire et comptable

La nomenclature budgétaire et comptable M57, instaurée au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des grandes métropoles, sera généralisée à toutes les catégories de collectivités locales au 1^{er} janvier 2024. Afin d'anticiper cette date butoir, la commune de Biozat a décidé d'adopter cette nouvelle nomenclature (en remplacement de la M14) à compter du budget primitif 2023.

Cette démarche a été validée par le Conseil Municipal du 23 juin dernier. Véronique, notre secrétaire de mairie, se forme activement à ce nouveau plan comptable.

LA COM'COM ET LES 60 COMMUNES DU TERRITOIRE

**à portée de main
sur votre smartphone**



Téléchargement gratuit

IntraMuros

La Com'Com Saint-Pourçain Sioule Limagne met à votre disposition une application mobile gratuite **INTRAMUROS** pour que vous soyez au direct l'actualité de votre commune et de toutes les communes du territoire.



JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION POUR : [Android](#) [iOS](#) [Windows](#) [BlackBerry](#) [Amazon](#) [Kindle](#)

Un nouveau moyen de communication : IntraMuros

La Communauté de Communes a fait le choix d'équiper les communes du territoire avec une nouvelle application : IntraMuros et prend à sa charge le financement de cet outil de communication.

L'objectif est de créer un lien direct, un dialogue entre l'utilisateur, les communes du territoire et la communauté de communes. Ainsi, depuis votre téléphone mobile, vous disposez de toute l'actualité de notre commune et de vos communes "préférées" (vous faites votre propre sélection). L'agenda de l'Office de Tourisme Val de Sioule est également régulièrement mis à jour. Chaque association pourra également administrer sa propre page. Nous leur transmettons la procédure.

Alors, n'hésitez pas ! Téléchargez dès à présent l'application en flashant le QR Code.

La bibliothèque : un lieu de convivialité

Depuis septembre dernier, Aline vous accueille à la bibliothèque le vendredi de 14h à 16h au lieu du jeudi. Les autres jours d'ouverture de la mairie, la bibliothèque reste bien sûr accessible.

Malgré la conjoncture actuelle et la mise au ralenti due à la pandémie, la fréquentation n'a pas faibli. « À fin décembre, nous avons réalisé 44 jours d'ouverture, avec 152 visites et 521 ouvrages empruntés, battant ainsi le record de 2018 avec 506 livres sortis des étagères. » s'enthousiasme Aline.

« Nous constatons que de nouveaux lecteurs ont franchi la porte de notre bibliothèque. Merci à eux. Si vous avez une demande particulière, nous pouvons nous rapprocher de la médiathèque de Gannat afin de pouvoir vous satisfaire. Nous arrivons généralement à répondre favorablement aux souhaits de nos lecteurs.

L'objectif de notre bibliothèque est d'avoir un rôle de service de proximité et de convivialité. Un échange autour d'une boisson chaude, à propos d'un livre ou d'un auteur est appréciable. Cela incite d'autres personnes à emprunter un livre auquel elles n'auraient pas pensé. Il en résulte des discussions toujours intéressantes.

Merci également aux généreux donateurs qui nous permettent de renouveler notre stock. Par ailleurs, les livres mis à disposition par la médiathèque départementale sont renouvelés deux fois par an. Venez nous rencontrer, nous vous attendons. » Bravo à Aline pour son engagement sans faille ! Nous ne pouvons que regretter la disparition du bibliobus que les enfants de l'école appréciaient tant !



Formation numérique



Les séances de formation se sont poursuivies tout au long de l'année 2022, avec une perturbation en juin et juillet suite à l'épisode de grêle du mois de juin qui a rendu la salle « préfa » inutilisable.

Depuis le mois de septembre, nous sommes une douzaine à nous retrouver mensuellement dans une salle de la mairie. Cette année, nous avons principalement abordé les thèmes suivants :

- Utilisation d'une boîte mail
- Fonctionnement et structuration de l'explorateur Windows :
 - Création de Dossiers et de fichiers
 - Notion de copier/coller de dossiers et de fichiers.
- Faire une commande par internet.

En 2023, nous approfondirons certaines des notions déjà abordées cette année ; puis nous débuterons l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte. L'objectif sera de savoir rédiger et mettre en forme une lettre officielle.

Nous remercions Quentin, jeune formateur, qui a rejoint notre équipe depuis le mois de septembre. Si, comme Quentin, vous êtes motivé pour nous rejoindre comme formateur ou bien si vous désirez approfondir vos connaissances, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

A noter : Des formations aux outils numériques sont également proposées par France Services (séances payantes sur inscription). Pour tout renseignement, contactez :

France Services Ebreuil • 21 allée du chemin de Fer • 03 450 Ebreuil
04 70 58 43 65 • franceservices@ccspsl.fr



Aimée ROUSSET à son domicile

► Action sociale

Une attention pour nos aînés.

Comme chaque année, la Commission Communale d'Action Sociale s'est réunie pour dresser la liste des bénéficiaires des dons de Noël (bon d'achat au Voltigeur, d'une valeur de 25 €). Sont concernées les personnes seules de 70 ans et + ainsi que les foyers dont l'un des membres a 80 ans.

Cette année, 58 aînés/foyers sont concernés.

Par ailleurs, 11 personnes, dont 7 en Ehpad ou foyer, ont reçu un colis/cadeau de la même valeur.

Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des récipiendaires.

Précarité énergétique

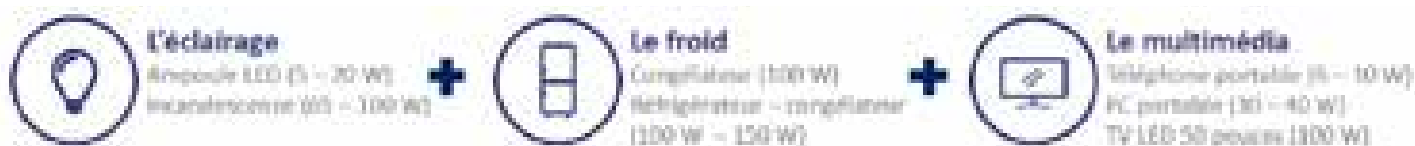
Lors du Salon des Maires à Montluçon le 14 octobre dernier, EDF nous a présenté sa démarche d'accompagnement des administrés contre la précarité énergétique.

EDF vient en effet de dédier 230 de ses salariés à la thématique « précarité/solidarité », dont 31 personnes en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils interviennent en matière de prévention (éco-gestes, suivi de conso, rénovation), d'accompagnement des clients en lien avec les travailleurs sociaux, d'aide au paiement (chèque énergie, fond de solidarité logement, délai de paiement...). **Notre interlocutrice pour l'Allier : Isabelle LENAT, Correspondant Solidarité EDF (basée à Aubière) : 06 65 39 24 19.**

Il n'est pas appliqué de coupure de courant aux clients en difficulté mais la puissance est abaissée à 1 000 watts.

> Depuis le 1^{er} avril 2022, la mise en oeuvre de l'arrêt des coupures en électricité pour tous les clients particuliers en situation d'impayés.

Avec 1 000 W on peut faire fonctionner



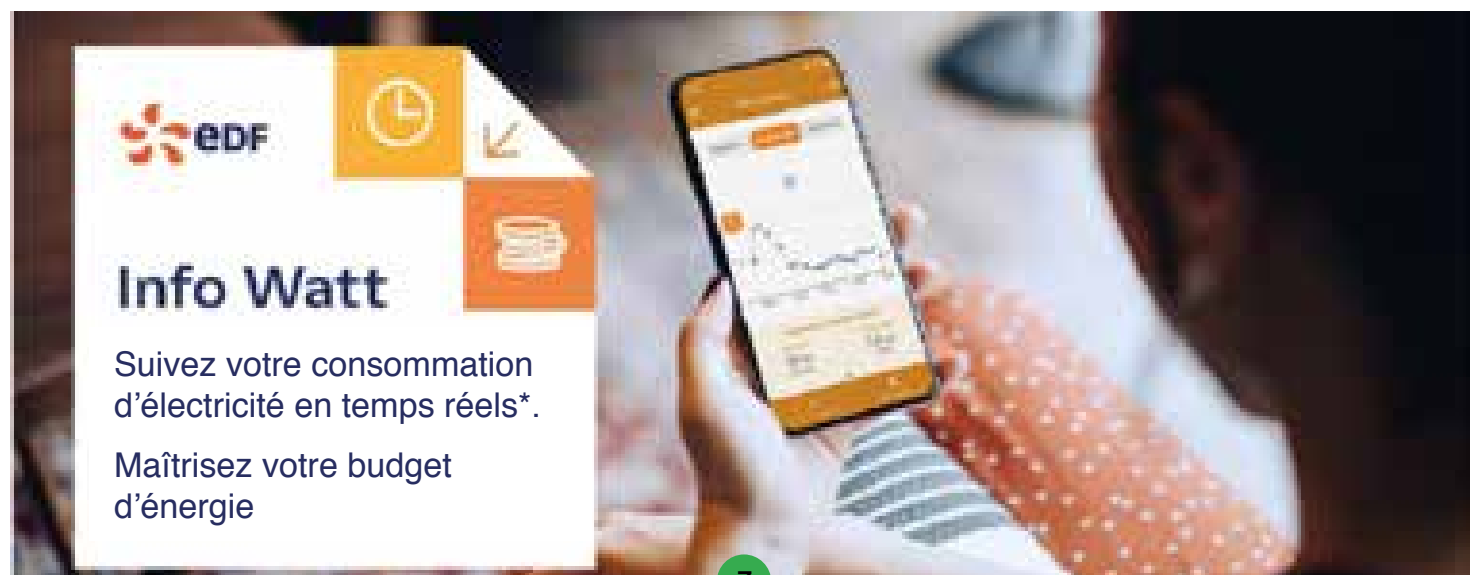
Avec 1 000 W on ne peut pas faire fonctionner



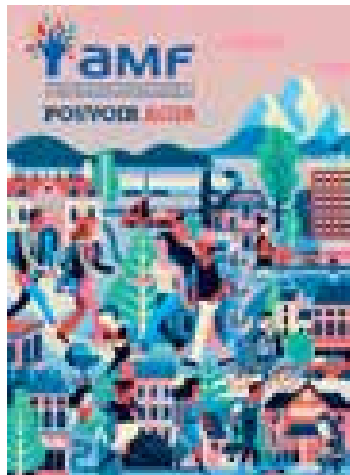
Un décret oblige désormais l'information aux mairies des personnes en difficultés, quel que soit le fournisseur.

Plusieurs outils numériques, permettant de mieux gérer vos dépenses d'électricité, sont signalés : EDF et moi, Info Watt. Enedis vous propose également de créer votre compte et de suivre vos consommations en détail via les données de votre compteur Linky. N'hésitez pas à utiliser ces applications !

> à partir du 1^{er} octobre 2022, un nouveau service pour les clients bénéficiaires du chèque énergie et d'un compteur Linky.



104^{ème} congrès des maires : Pouvoir Agir



« J'ai participé au congrès des maires à Paris, les 23 et 24 novembre dernier. Occasion de croiser d'autres collègues élus de diverses régions et d'échanger sur les diverses problématiques rencontrées.

Celles-ci sont souvent identiques, quelle que soit la taille de la commune. Je vous livre ci-dessous, très rapidement, les grands points de débat défendus par l'Association des Maires de France, auprès des instances gouvernementales ».

Noëlle Seguin.

- Attente de simplification et de plus de décentralisation, avec des transferts de compétences aux collectivités mais aussi avec les moyens en face (ce qui n'est parfois pas le cas).
- Réforme de la fiscalité locale (perte d'autonomie fiscale des communes). La suppression annoncée de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) n'est pas vue comme une bonne idée et coûtera très cher à l'Etat.
- Les dotations de l'Etat doivent être indexées sur l'inflation, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, alors que les charges, elles, continuent à augmenter (facture énergétique, point d'indice des fonctionnaires)
- Révision de l'organisation territoriale : la réouverture des sous-préfectures est en marche mais de nombreux services publics ont déjà disparu.
- Le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) doit être assoupli et les décrets s'y rapportant réécrits par l'Etat.
- Positionnement communes / intercommunalités : l'intercommunalité ne doit pas être la supracommunalité mais le résultat de la volonté des communes de travailler ensemble au-delà des limites communales.
- Maintien des zones de revitalisation rurale (dont nous faisons partie aujourd'hui depuis la fusion des Com'Com en 2017) qui permettent aux petites communes de bénéficier d'aides spécifiques alors que le gouvernement annonçait leur disparition fin 2023.

Maison de protection des familles

Il s'agit d'une structure mise en place par la Gendarmerie, en septembre dernier, positionnée au Montet, devant intervenir sur tout le département de l'Allier.

Elle n'a pas vocation à recevoir du public. Ses missions sont les suivantes :

- Actions de préventions en milieu scolaire (CM2, 3^{ème}, terminales) : harcèlement, discriminations et violences verbales, notamment,
- Sensibilisation de tous à la détection de signes de violences et à leur signalement
- Formation continue des gendarmes

L'unité est composée de 4 officiers de police judiciaire, sensibilisés et formés à la question des violences intrafamiliales.

Rappelons que tous les gendarmes continuent à travailler sur les violences intrafamiliales et **en cas d'urgence, il faut composer le 17.**

Maison de Protection des Familles : 04 40 49 12 83

Vigilance sur le chauffage des bâtiments communaux !

Même si aucun de nos bâtiments ne dispose de chauffage électrique, le fuel (source de chauffage des bâtiments scolaires et de la Grange communale) connaît également une hausse importante (entre décembre 2021 et octobre 2022, + 67 % pour le litre TTC de fuel).

Nous ne pouvons que vous appeler à la plus grande vigilance lors de l'utilisation des locaux concernés !

La fibre arrive dans nos hameaux



Eiffage Energies et Orange nous annoncent que d'ici janvier, Martinges et les Cluzeaux devraient être fibrés.

Depuis cet automne, plusieurs échanges ont eu lieu avec ces deux intervenants ainsi que le Conseil Départemental sur le mode d'acheminement de la fibre depuis le bourg, le long des routes départementales D119 et D272. Après quelques allers retours, parfois contradictoires, les travaux en génie civil (ligne enterrée) ont finalement été actés.

À l'heure où nous écrivons, plusieurs nouveaux poteaux ont été implantés dans Martinges et aux Cluzeaux. Le câblage devrait suivre.

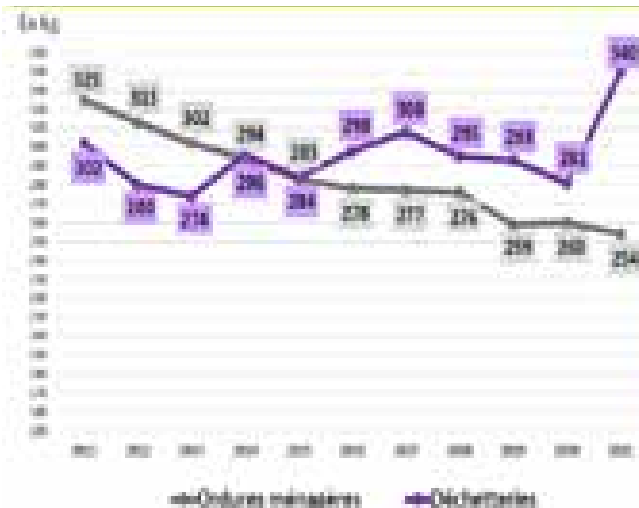
Gestion des déchets : nous pouvons encore progresser

Le SICTOM Sud-Allier couvre 149 communes (100 000 habitants) et compte 125 agents, 1 usine d'incinération, 15 déchetteries, 1 stockage déchets inertes à Gannat (La Batisse) et 1 quai de transfert pour emballages et papiers à Bayet (massification avant transfert à Allier Tri à Chézy).

Quelques chiffres :

- Collecte Ordures ménagères : 25 573 t soit 254 kg/hab (Région Aura : 223)
- Collecte sélective : 10 028 t de verre soit 99 kg/hab (Région : 87)
- Déchetterie : 33 989 t soit 340 kg/hab (Région : 213)

ÉVOLUTION DES DÉCHETS COLLECTÉS SUR 10 ANS



**Forte progression
de 16 % des déchets
déposés en déchetteries**

**Baisse de 22 % des
ordures ménagères**

Source : SICTOM Sur Allier

Même si les volumes ont baissé de 22 % au cours des 10 dernières années, nous pouvons encore faire mieux pour la collecte des ordures ménagères. Des analyses aléatoires de poubelles montrent que l'on pourrait encore économiser 140 kg d'ordures à traiter si le tri était totalement correct, ce qui se traduirait par une économie d'1,6 million d'euros au niveau du Sictom !

Redevance spéciale déchets communaux

1^{ère} année de mise en place (imposée par la loi). Une convention a été signée récemment avec le SICTOM. Pour notre commune, cette nouvelle redevance avoisinera 900 €/an. Nous incitons donc les utilisateurs de nos divers points de collecte (école, salle des fêtes, mairie, cimetière) à trier au mieux les déchets et à en raisonner le volume. L'augmentation des tarifs de location 2023 de la Grange communale prend notamment en compte l'application de cette nouvelle redevance.

ANALYSE DE NOS DÉCHETS INCINÉRÉS

La collecte des bacs jaunes, pour sa part, a progressé de 27 % et les dépôts en déchetterie ont augmenté de 16 %.

Le SICTOM met diverses mesures en place pour faire évoluer les habitudes de chacun :

- « Carotte » : afin d'encourager à trier au mieux les déchets organiques, **les composteurs mis à disposition des usagers seront désormais gratuits.**

- ou « Bâton » : dans le futur, les poubelles vertes ne seront pas ramassées si des emballages figurent à l'intérieur. Approche déjà adoptée pour les déchets verts et, aujourd'hui cela fonctionne !

L'usine d'incinération des déchets fait l'objet d'une étude. Exploitée par Lucane (Veolia), elle a traité 58 900 tonnes de déchets en 2021. Elle fonctionne 94 % du temps.

Elle produit :

- **de l'énergie**, à hauteur de 124 615 MWh dont 60 % sont vendus sous forme de vapeur à Secanim (Equarissage) et 18 861 MWh sont autoconsommés par l'usine elle-même.
- **des matières**, sous forme de 12 253 t de mâchefers et 1 400 t de métaux valorisés.

La délégation de service public de l'exploitation de l'incinérateur par Lucane se termine en 2027, une étude portant sur l'évolution de l'usine pour les 40 prochaines années va être lancée avec d'autres EPCI du département, voire de la Loire.

À suivre...



Source : SICTOM Sur Allier

KIT COMPOSTAGE GRATUIT

**Obligation
de trier ses
biodéchets**

Afin de répondre à l'obligation de séparer ses biodéchets (déchets biodégradables tels que restes alimentaires, marc et filtre à café, feuilles mortes...) des ordures ménagères, le SICTOM Sud-Allier propose des kits compostage gratuits aux particuliers.

Actuellement, ces déchets représentent environ 30% de notre poubelle !

MODALITÉS DE DOTATION

Chaque foyer résidant sur l'une des 149 communes adhérentes au SICTOM Sud-Allier peut bénéficier de cette offre. Celle-ci concerne un kit par foyer : un composteur 300 ou 600 litres + aérateur + bioseau. Selon les stocks disponibles au moment de la remise, il se peut que vous n'ayez pas le choix du modèle de composteur.

Dans un premier temps, de janvier à avril 2023, les kits seront à retirer au SICTOM à Bayet. Une seconde campagne de distribution, organisée sur tout le territoire, sera programmée à partir de mai 2023. Les lieux et dates de permanences seront diffusées vers la fin du premier trimestre.

ATTENTION : réservation obligatoire de la date et du créneau horaire, en ligne, sur notre site Internet : www.sictomsudallier.fr

Aucune remise ne sera effectuée sans cette réservation préalable.



QUELLES OBLIGATIONS ?

D'ici 2024, chaque foyer devra disposer d'une solution pour trier ses biodéchets : plus question de tout jeter dans le bac noir ! Épluchures, coquilles d'œufs et sachets de thé sont voués à « retourner à la terre ». Constitués à 80 % d'eau, ces déchets pourraient être valorisés sur place grâce au compostage.

Pour répondre au mieux à cette obligation nationale, le SICTOM Sud-Allier met à disposition de ses usagers des solutions de tri complémentaires : kit de compostage individuel gratuit, développement des sites de compostage partagé, compostage en établissement.

Composter ses biodéchets, c'est les valoriser en compost utile au jardin mais aussi pour les plantes intérieures. Composter c'est aussi participer à l'optimisation des coûts de gestion de nos déchets.

Nous comptons sur vous !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket

RÈGLEMENT DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Obligation
de trier

A compter de janvier 2023, notre règlement de collecte portant sur les ordures ménagères est renforcé pour inciter l'ensemble des usagers à trier davantage et mieux.

NOUVEAU RÈGLEMENT

Désormais, toute poubelle présentée à la collecte des ordures ménagères et contenant des déchets verts, des emballages en verre ou des emballages et papiers sera refusée.

Les agents de collecte sont chargés de vérifier le bon respect de ces consignes avant de ramasser la poubelle.



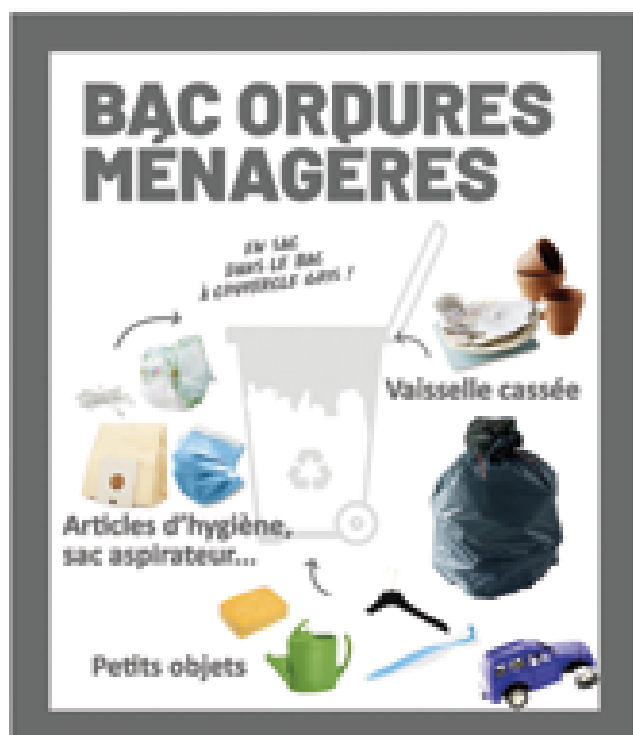
VÉGÉTAUX, VERRE, EMBALLAGES
ET PAPIERS REFUSÉS

POURQUOI CES OBLIGATIONS ?

Suite aux dernières analyses d'ordures ménagères réalisées sur le territoire, nous constatons que 54% de notre poubelle contient encore de nombreux déchets qui doivent suivre une autre filière de collecte et de traitement : tri, compostage, déchetterie. Emballages, papiers, végétaux et emballages en verre ne doivent plus être traités par incinération.

Pour rappel, notre coût de traitement (investissement + fonctionnement) pour les ordures ménagères est supérieur à 200€/tonne. Plus de 14 000 tonnes annuelles pourraient être ainsi détournées de l'incinération et générer une économie estimée à 1,6 millions d'euros chaque année...

Nous comptons sur vous !



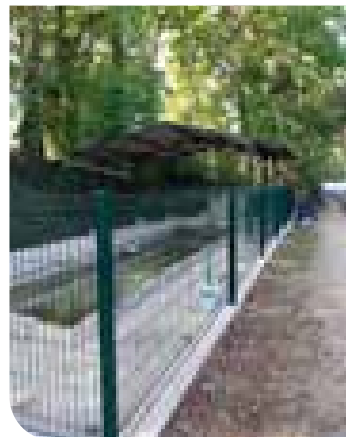
Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket

Trois fontaines se refont une jeunesse

A la mi-septembre, le chantier d'insertion Galatée est intervenu sur environ 2,5 semaines sur notre commune. Le nettoyage et la reprise de clôture de 3 fontaines lui ont été confiés.



• La « **Grande Fontaine** » en dessous de l'église a été vidée et nettoyée et l'ancien grillage déposé. Un petit chantier de maçonnerie a été réalisé afin de créer un support à la grille de chaque côté de la fontaine, pour une sécurisation complète. Le nouveau grillage rigide a ensuite été installé ainsi qu'un nouveau portillon d'accès.

Les utilisateurs potentiels d'eau de la fontaine sont priés de venir récupérer la clé en mairie.



• La Fontaine de la rue du Lavoir aux Cluzeaux a également eu un fort toilettage et là encore, de la maçonnerie était nécessaire pour une clôture totale. Pour compléter cette amélioration, nous devons aménager les abords proches afin de pouvoir maintenir les lieux en état.

Un ré-agrèage du sol à l'avant de la fontaine sera également réalisé dans le futur.



• La Fontaine de la place de la Font Parrot était en meilleur état et n'a pas nécessité le même travail de préparation. Cependant, le grillage menaçait ruine et il n'existait pas de portillon pour protéger l'accès à la source.

À l'issue du chantier, notre employé, Fredy, a vérifié l'ensemble des fixations qui ont parfois cependant mérité d'être reprises.

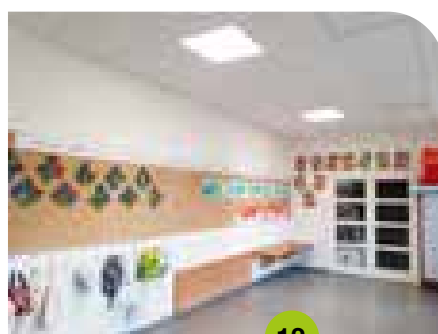
Tous nos remerciements à la Communauté de Communes qui finance ces chantiers d'insertion, mis au service des communes du territoire.

Ecole : la salle d'accueil et de motricité rénovée du sol au plafond

Dès le lundi suivant le début des grandes vacances, l'entreprise Conor a pris possession des locaux. Nos employés, Didier et Fredy avaient auparavant préparé le chantier en arrachant vieux plafond, laine de verre et plaques de revêtement de sol. L'entreprise d'électricité Chris Elec avait également tiré les câbles pour alimenter les dalles led. La plomberie (toilettes des tout petits) a également été vérifiée et remise à niveau par l'entreprise Chardonnet.

Les enfants ont ainsi pu apprécier à la rentrée une salle flambant neuve, beaucoup plus claire, qu'ils se sont empressés de décorer.

Les travaux se sont élevés à 16.623,76 € H.T. (CONOR : 11.684,50 € HT, CHARDONNET 611,46 € HT et CHRIS ELEC : 1.327,80 € HT) financés à 30% par le Département et 35 % par l'Etat. Le montant de la participation de la Région n'est pas encore connu à ce jour.



Eclairage public

Des lampes renouvelées

Le SDE 03 planifie le renouvellement progressif des foyers lumineux les plus anciens. Nous nous sommes portés volontaires pour remplacer 21 de nos lampes, les plus anciennes par des leds (163 lampes au total sur la commune). Pour certaines, le mât sera également changé. Un nouveau point lumineux sera par ailleurs rajouté rue du Château.

L'investissement global s'élève à 14 643 € dont 11 297 € pris en charge par le SDE 03 et le Conseil Départemental. Le reste à charge pour la commune est de 3 346 €. Signalons qu'outre l'économie d'énergie à hauteur de 277 €/an (l'éclairage public de la commune totalise un coût d'achat d'électricité de 4 028 € en 2022), la maintenance des lampes revient également moins cher : économie de 251 €/an. L'investissement est donc très vite amorti.

Nous étudions par ailleurs l'implantation de points lumineux rue des Bouleaux, ne disposant actuellement d'aucun réseau d'éclairage public.

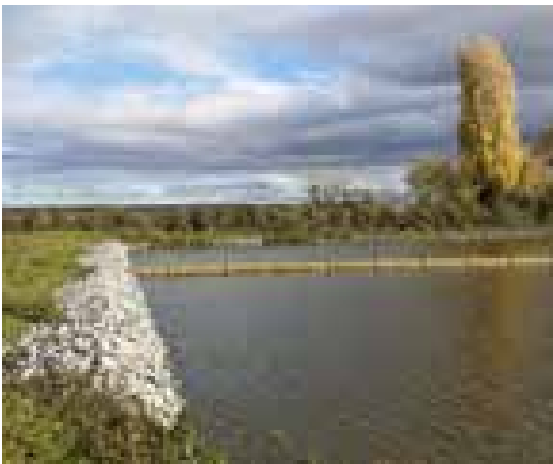
Un nouvel abribus à Martinges

Nous avons également profité des grandes vacances pour tomber l'ancien abri-bus de Martinges et le remplacer par un abri-bus plus spacieux, fourni gratuitement par la Région AURA.



Empierrement complet de la lagune

Au cours de l'automne 2021, une partie de la lagune avait déjà été consolidée. Le chantier a donc été réalisé en totalité cet été par l'entreprise Piroux. Travaux prévus au budget annexe Assainissement pour la somme de 4.676,80 € HT.



INTERDICTION de mettre des lingettes dans vos toilettes !

Comme vous pouvez le voir sur la photo, un nettoyage s'impose chaque semaine ! Lingettes désinfectantes, lingettes intimes, lingettes pour enfants... Même lorsqu'elles sont dites biodégradables, les lingettes sont très résistantes et peuvent mettre 3 mois pour se dégrader et obstruent la grille à l'entrée de la lagune. Alors, soyez vigilants !



Des garages vétustes démolis

Au 24 Grande Rue, 2 anciens garages jouxtaient le bâtiment accueillant aujourd'hui deux logements communaux et le cabinet infirmière.

La charpente de ces constructions anciennes menaçait ruine et le mur, côté limite de propriété Rabusson, laissait apparaître quelques faiblesses.

Début août, l'entreprise Piroux, à laquelle avaient été confiés les travaux, a procédé à la démolition et à l'évacuation des gravats. Une nouvelle clôture a été installée en lieu et place de l'ancien mur de séparation avec la propriété voisine, lui aussi en très mauvais état. Un espace plus grand peut désormais bénéficier aux locataires des deux appartements. Nous ne désespérons pas de voir arriver un nouveau service en rez de chaussée, lorsque l'appartement sera de nouveau disponible. La cour pourra ainsi servir de parking aux « clients potentiels ».

L'ensemble du chantier (démolition, évacuation et clôture) a totalisé 5 617,02 € HT



Pour la petite histoire, le bâtiment a été construit entre 1835 et 1839, avec de nombreuses péripéties, déjà à l'époque (*cf livre de Daniel Guétaud, Biozat, Histoire de la Commune*). Cette construction a tout d'abord accueilli l'école communale au rez de chaussée et, à l'étage, la Mairie et le logement de l'instituteur. Les 2 garages émanaient d'une simple fermeture du préau. Le garage de gauche a d'ailleurs servi à accueillir la pompe à incendie. L'école deviendra école de filles qui fonctionnera jusqu'en 1954. La Mairie, elle, déménagera en 1975 à son emplacement actuel. C'est la Poste qui prendra le relais jusqu'en 2008.

Nous en parlions depuis longtemps. C'est aujourd'hui chose faite. Les 3 parcelles de terrain communal se voient ainsi libérées de toute entrave à la construction. Un nouveau transformateur a été installé sur la place de la Font Parrot.



Quelques riverains (en particulier les habitants du Bois de la Chèvre) ont malheureusement subi quelques coupures d'électricité, parfois longues, par le manque d'anticipation d'Enedis, en dépit des nombreuses alertes que le SDE 03 (Syndicat des Energies de l'Allier) et la Commune avaient pu leur faire... Les parcelles jouxtant les nouveaux ateliers communaux mesurent respectivement 1 101 m², 1 167 m² et 1 728 m².

Ecole pendant les vacances

Du 22 au 26 Août s'est tenu, à l'école, un dispositif intitulé "Vacances apprenantes". Celui-ci avait pour but de permettre aux enfants volontaires de reprendre l'école une semaine avant leurs petits camarades pour retravailler les points fondamentaux, se remettre dans le rythme et reprendre confiance si besoin était. Cette opportunité a été saisie par 5 élèves de CE et 4 de CM. Naël I-R témoigne : "C'était vraiment bien ce stage. On n'était pas nombreux et on a révisé plein de choses pour m'aider à bien commencer ma 6^{ème}".



La rentrée scolaire de septembre s'est faite avec le protocole sanitaire de niveau socle, c'est-à-dire sans restriction aucune. Ce qui fait que la cantine est de nouveau passée en 2 services. L'équipe enseignante reste la même que l'an dernier avec quelques aménagements. Effectifs et répartitions : au total 112 élèves.



Ecole de Biozat

Lilian LAVERGNE
Lorène DELAIGUE
(lundi)

PS-MS

18 élèves (14 + 4)

2022-2023



Ecole de Biozat

Lorène DELAIGUE
(jeudi et vendredi)

MS-GS

16 élèves (6 + 10)

2022-2023

Jessica BECHTI



École de Biorzat **Aurore DELORME** CP-CE1 24 élèves (17 + 7) 2022-2023



École de Biorzat **Amandine VOGRIG** CE1-CE2 2022-2023



École de Biorzat **Rodolphe QUINTIN** CM1-CM2 30 élèves (16 + 14) 2022-2023

Comme l'an dernier, plusieurs projets et activités sont prévus :

- **Les incorruptibles, Lire et faire lire et activité Piscine** sont reconduits pour l'année. Cette dernière aura lieu au 2^{ème} semestre de l'année scolaire.
- **Cinéma** : Le 13 octobre dernier, toutes les classes de primaire se sont rendus au cinéma de Gannat dans le cadre d'un projet artistique annuel. Un film de Charlie Chaplin « *La Ruée vers l'or* » était projeté.
- **Les photos de classe** ont été faites puis traitées par un professionnel : M. Jean-Marie Sabatier «Ptit Bout Chou», photographe de famille à Mazerier.

Un exercice d'alarme incendie a eu lieu le 10 octobre dernier. Tout s'est très bien passé. 1,37 mn pour évacuer l'ensemble des élèves. Merci à tous.

Le personnel de l'école reste identique en nombre. Le contrat aidé de Julie Crochet s'est terminé fin novembre (impossible de le prolonger). Charlotte Pelletier a signé une nouvelle convention pour une durée de 9 mois, depuis le 1^{er} décembre 2022.

MG Environnement



Une nouvelle entreprise a vu le jour à Biozat : MG Environnement, créée en janvier 2022 par Grégory Giraud.

Elle réalise l'installation et la réhabilitation de tous les systèmes d'Assainissement Non Collectif (ANC), dont notamment des jardins d'assainissement par principe de phytoépuration (filtres plantés de roseaux).

« Face à toutes nos questions environnementales sur la transition écologique, c'est par principe et par conviction que je me suis tourné vers la phytoépuration. Cela regroupe le traitement épuratoire des eaux usées du foyer, avec l'intégration paysagère des végétaux » nous indique Grégory Giraud.

MG Environnement est agréée installateur partenaire réseaux AQUATIRIS.

Nombreux sont les habitants de nos campagnes qui ont encore un système de traitement obsolète voire même parfois inexistant, malgré les nombreuses aides financières.

MG Environnement sera à votre écoute, lors de vos futurs projets et peut également intervenir dans le cadre de recherche de réseaux (passage de caméra et radiodétection).

Après 20 ans d'expérience dans le bâtiment, Grégory Giraud, pourra également vous accompagner pour vos aménagements extérieurs (pavage, dallage, etc...)

- 👤 Grégory GIRAUD
- 📍 10 chemin de la Tour à Biozat
- 📞 06 50 98 78 18
- ✉️ mg.environnement03@gmail.com

- 📌 MG Environnement



Nous vous signalons l'installation d'un nouvel artisan sur notre commune : plaquiste, peintre, isolation, faux plafond.

Après 19 ans d'exercice de ce métier, Paul-Emile a décidé de franchir le pas et de s'installer à son propre compte. Il réside à Martinges depuis 2 ans.

Onglerie

"À toutes celles qui veulent se faire belles jusqu'au bout des ongles, sachez que nous sommes bien loties à Biozat ! J'ai fait la rencontre de deux jeunes femmes charmantes et passionnées," déclare Caroline Poinceaux, membre de la commission du bulletin municipal.

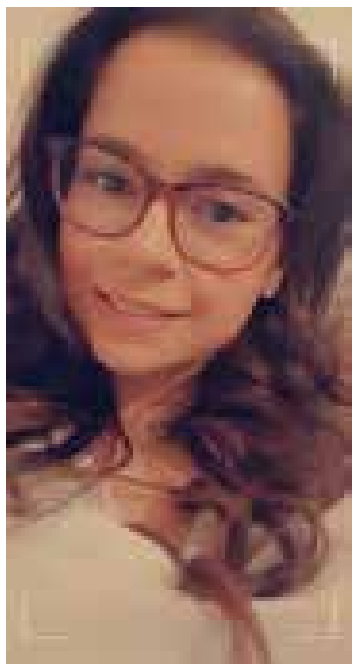
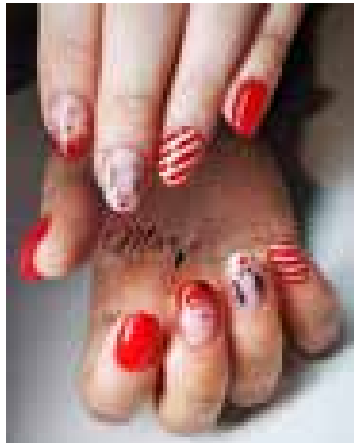
Marie Faulconnier, nouvelle arrivante aux Cluzeaux et prothésiste ongulière diplômée, ainsi que **Lucie Mathinier**, résidente de Martinges qui, elle, est en pleine reconversion professionnelle. Fraîchement formée dans le domaine de l'onglerie à l'automne passé, elle compte lancer son activité sur Biozat dans le courant du mois de mars.

Actuellement, Marie vous propose ses soins d'onglerie sur mains et pieds à domicile. À votre écoute, dans le strict respect des règles d'hygiène et soucieuse de la santé de vos ongles, elle saura vous conseiller sur la méthode qui vous sera la plus adaptée tout en satisfaisant vos envies !

- Vernis semi permanent
- Gel sur ongles naturels
- Rallongement chablon
- Renfort sur ongles naturels
- Dépose
- Nail art...

Marie
Passio'Nails

Elle maîtrise toute la panoplie de techniques pour mieux répondre à vos attentes.



👤 Marie FAULCONNIER
📞 06 58 00 47 10
📧 Marie Passio'Nails
📷 mariepassionails



Quant à Lucie, elle sera ravie de s'exercer sur vos doigts en ce début 2023 pour peaufiner sa technique et partager sa passion avec vous. Alors, n'hésitez pas à la contacter, elle cherche des modèles pour mettre en application ses récents acquis.

J'ai été très bien accueillie et bichonnée puisque j'ai eu droit à une belle pose de vernis semi permanent, précédée d'une mise en beauté des ongles dans les règles de l'art.



👤 Lucie MATHINIER
📞 06.63.14.24.50



Un nouveau bureau 100 % féminin !



De gauche à droite : Marie Faulconnier (Secrétaire), Elisabeth Singharaj (Présidente) et Stéphanie Porte (Trésorière)

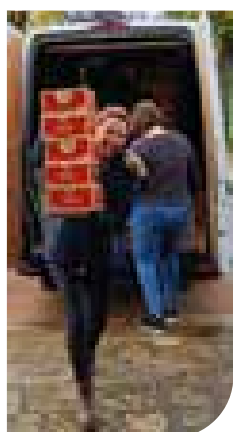
La toute première Assemblée Générale de l'APE a eu lieu le 14 septembre dans la salle du conseil de la mairie.

Tous les parents d'élèves avaient été invités. C'est ainsi que 25 personnes, dont M^{me} Le Maire et le Directeur de l'école, étaient présents pour partager un moment convivial avec les membres du bureau.

Les événements de l'année précédente ont été présentés ainsi que le bilan financier : au total, 3000 € ont été récoltés pour les enfants de l'école.

L'enthousiasme des représentants de cette belle association a permis d'élire le nouveau bureau composé de 6 charmantes mamans, de recruter 12 membres actifs souhaitant collaborer à l'élaboration des différents événements de l'année et l'Ape est ainsi fière de compter 57 adhérents dans ses rangs !

Adjointes : Marjorie Gonninet, Bénédicte Poutrain, et Angélica Leguillon.



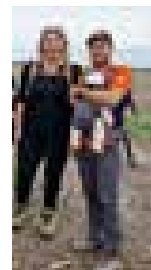
Une vente de madeleines, biscuits et pâtisseries Bijou a été organisée en novembre, menée de main de maître par la dévouée Bénédicte.

444 boîtes ont été vendues et les gourmandises ont été distribuées le 25 novembre à la mairie transformant la salle du conseil en véritable confiserie !

Il aura fallu une organisation sans faille pour distribuer tous ces sacs aux couleurs de BIJOU remplis de ces délicieuses douceurs.

Le concours du plus beau sapin a été renouvelé permettant de mettre en compétition pas moins de 26 arbres de Noël, magnifiquement décorés. Les photos de chacun ont été présentées à l'ensemble des élèves qui ont élu leur sapin préféré. Ce n'est pas un, mais deux gagnants que nos élèves ont choisi ! Pour les départager en toute objectivité, l'équipe de l'APE a fait appel au Père Noël. **Son coup de coeur pour le petit village, a permis à la famille de Chloé et Léa MATHIEU de gagner notre concours.** Le prix composé d'une jolie « boule de Noël APE » et surprise 2023, une superbe chaussette de Noël confectionnée par le lutin Anaïs, a été remis par le bureau directement dans la classe des gagnantes.

Exceptionnellement, au vu des résultats si serrés cette année, un deuxième prix constitué d'une chaussette de Noël personnalisée avec son prénom, a été remis à Enzo Malecki, arrivé ex-aequo au premier tour. Félicitations à eux !



"La marche de Biozat" : dimanche 23 octobre, une journée festive réunissant pas moins de 180 marcheurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les organisateurs, très agréablement surpris par le nombre important de randonneurs matinaux, n'auraient pas rêvé meilleure journée !

Pour donner des forces à tous ces marcheurs, 2 ravitaillements gourmands ponctuaient le parcours des 10 kms, dont un commun au circuit des 5 kms.



À l'arrivée : un repas « maison » attendait les sportifs. Une soupe et une salade de riz confectionnées par les mains de bénévoles dévoués étaient proposées. Ces mets étaient accompagnés de fromage et dessert pour un repas complet !



La journée s'est terminée comme elle avait commencé : avec des rires et des sourires de tous les courageux venus passés un moment avec la belle équipe de l'APE.

Noël approchant à grands pas, c'est une vente de sapins de Noël qui a suivi. Encore une très belle opération durant laquelle un peu plus de 60 sapins ont été commandés : deux variétés : nordmann et épicéas de différentes tailles pour essayer de répondre à toutes les attentes.

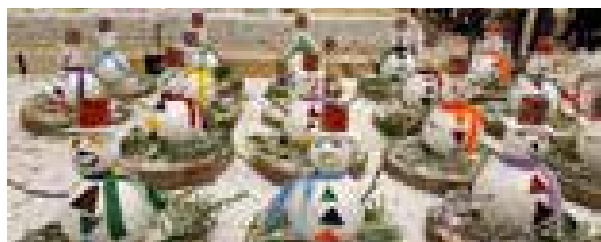
Comme l'année dernière, la mairie de Biozat montre son soutien à l'école en passant commande auprès de l'Ape pour l'ensemble des sapins illuminant la commune. La distribution a eu lieu le 3 décembre en début de soirée à la salle communale.

Les artisans de l'APE ont contribué à la décoration du majestueux sapin de la grange aux côtés de Mme le Maire. Voici un bel exemple des liens qui unissent l'école via l'APE et la mairie.



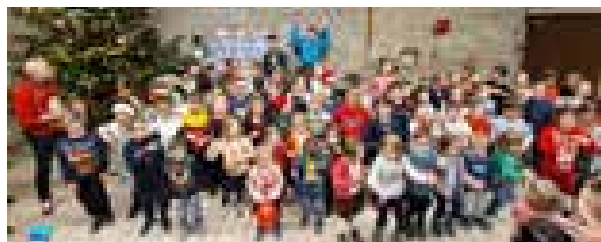
L'année 2022 s'achève sur LA soirée de Noël de l'APE qui a eu lieu le 9 décembre à la salle communale. De nombreux courageux lutins ont oeuvré dès 13h pour offrir aux enfants et à leurs proches un magnifique décor de Noël dans notre splendide grange. Guirlandes, boules, étoiles, ballons, guirlandes lumineuses, objets décoratifs, «photobooth», tout était pensé pour que la magie de Noël opère.

À l'occasion de cette soirée, les parents sont venus nombreux récupérer les objets fabriqués en classe par leurs petites têtes blondes : bonhommes de neige, sapins, boules, mobiles, décorations...



Ils ont ensuite pu profiter d'une soirée chaleureuse où la bonne odeur du Pop Corn et du vin chaud venait chatouiller les narines !

Les chants de Noël entonnés par les enfants de leurs petites voix fluettes ont également retenti dans toute la salle comble.



Un concours du plus gâteau de Noël était organisé, animé par notre petit lutin Angelica : 16 gâteaux en compétition étaient présents sur une jolie table décorée à cet effet.



Le jury composé des enfants de CM1 et CM2 ont élu leur plus beau gâteau : un joli renne recouvert de chocolat. Un beau panier garni composé de soins esthétiques, champagne et autres douceurs a été remis à Nelly Dufour et sa fille Lana Ramillien par le bureau de l'APE.

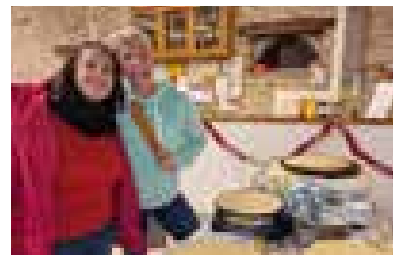
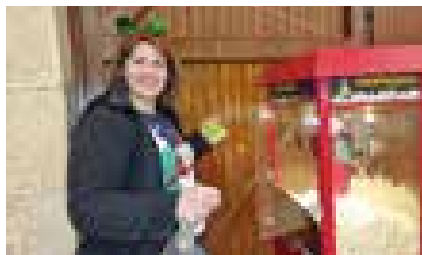


Associations

C'est quelques instants plus tard, que des étoiles pleines les yeux, les enfants ont accueilli le Père Noël venu tout droit de Laponie nous rendre visite. Il avait prévu un petit mot pour chaque enfant et une délicieuse sucette en chocolat. Pour immortaliser ce moment magique, une photographe professionnelle est venue gentiment nous prêter main forte.



Cette soirée ne manquait pas de surprises et d'activités : des ateliers de coloriage, de maquillage, de tatouage et de vernis ont permis d'occuper les enfants laissant le temps à chacun de profiter de l'instant et de s'installer pour déguster une des planches charcuterie/fromage et/ou une assiette quiches/pizzas. Pour terminer les repas, des crêpes étaient proposées.



Lors de cette soirée, la meilleure vendeuse de madeleines BIJOU a également été mise à l'honneur. Marie Faulconnier a elle aussi reçu son panier rempli de gourmandises Bijou !

Et ce n'est qu'à plus d'1 heure du matin que les derniers festoyeurs ont quitté les lieux découvrant un magnifique tapis de neige... Quel émerveillement de voir ces doux flocons tombés du ciel juste pour cette soirée... Serait-ce ça la magie de Noël ?

Un très grand MERCI à tous nos bénévoles, volontaires et investis. Merci à la mairie pour leur soutien et le prêt de matériel, merci à tous les instituteurs pour leur collaboration et enfin MERCI à vous tous pour votre présence, vos sourires et vos retours positifs.



**RDV le
12 mars
2023**

pour
inaugurer le
1^{er}
LOTO
de l'Ape



Concours National de la Résistance et de la Déportation

Le palmarès académique du Concours National de la Résistance et de la Déportation session 2022 a été dévoilé début juillet au Rectorat de Clermont-Ferrand. Le premier prix académique dans la catégorie copie individuelle collège, a été décerné à Ambre Bellet, élève de 3^{ème} au collège Joseph Hennequin de Gannat par Monsieur le Recteur Karim Benmiloud.

Le sujet du concours de cette année s'intitulait « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du 3^{ème} Reich (1944-1945) ». À l'occasion de cette cérémonie de récompense, Ambre a rappelé l'importance de ce concours pour les jeunes élèves en ces quelques phrases : « Ce concours permet aux élèves qui y participent d'approfondir leurs connaissances sur la Seconde Guerre mondiale et plus précisément d'effectuer un réel travail de mémoire, renforcé par l'idée de se souvenir de toutes ces femmes, de tous ces hommes qui ont résisté face à l'oppression nazie, certains même au détriment de leur propre vie. Se souvenir de ceux qui ont participé à ce que la France soit une République, une démocratie, où vivent des citoyens libres ».

Ce travail de réflexion a également été envoyé pour évaluation au jury national.



Ambre Bellet et Mr Le Recteur d'Académie Karim Benmiloud, lors de la cérémonie de remise des prix académiques du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

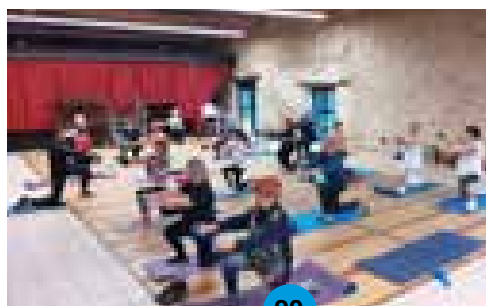
Amicale Laïque

Reprise des activités pour cette nouvelle saison !

L'Amicale Laïque repart avec deux cours : **Zumba, le lundi, de 19h30 à 20h30**, avec Megan, et **Gym douce, le mercredi, de 9h30 à 10h30**, avec Jean-Claude. Toutes les séances se déroulent dans la salle communale.

24 adhérentes pour la Zumba, dont certaines résident dans l'agglomération vichyssoise ; et 24 adhérents pour la Gym douce.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 2 décembre dernier. Notre association a pu faire le point sur la saison passée et échanger avec les adhérentes présentes sur la saison en cours.



Anciens combattants



Le soleil était de la partie pour une belle commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Un coup de jeune avec un nouveau bénévole pour porter le drapeau, des jeunes pour le dépôt de gerbes dont notre fidèle Lou-Anne, Néné et Jojo à la citation des morts pour la France ou encore 4 élèves de CM1/CM2 pour la lecture du discours du Président des Anciens Combattants.

Un grand merci à tous et bravo aux jeunes qui ont lu « avec leur cœur » ! Félicitations à Rodolphe, leur enseignant qui les encadre dans la préparation de cette manifestation.

Un grand merci également à notre corps de sapeurs pompiers qui nous accompagne à chacune de nos commémorations. Dommage que l'indisponibilité de la salle près de la Mairie ait quelque peu contrarié le moment de convivialité suivant la commémoration.



Club du 3^{ème} âge

Sortie le 10 septembre dans les Combrailles

Nombreux ont été ceux qui ont participé à cette sortie à seulement quelques dizaines de kilomètres de Biozat. Visite du temple bouddhiste de Biollet dans la matinée.



Puis rendez-vous à Gouttières pour une ballade guidée du village avec ses peintures et ses fresques sur les murs « Chats de gouttières » (Streetcat). En fin d'après-midi, avant de prendre le chemin du retour, nous avons fait une petite halte à l'huilerie de Blot.



L'an prochain, le Club aura le plaisir de fêter ses 40 ans d'existence.

Sortie le 29 octobre à Zénith de Clermont

La comédie musicale de Michel Sardou « Je vais t'aimer » se jouait le 29 Octobre au Zenith de Clermont Ferrand. 36 d'entre nous ont pris le car pour assister à ce spectacle.

Un dîner rapidement pris à 18 h 30 pour ne pas arriver en retard et voilà que la musique retentit déjà. Adrienne, 84 ans, qui n'avait pas fait de sortie depuis fort longtemps, était ravie de sa soirée ainsi que tous les participants à cette sortie.

Théâtre le 6 décembre à Biozat

Le théâtre des 3 roues a présenté sa nouvelle pièce « Gros mensonge » au Club du 3^{ème} âge de Biozat, dimanche après-midi 6 décembre, dans une ambiance café-théâtre.

Près de 130 personnes ont participé et apprécié la pièce et le jeu des acteurs. 1h30 de rire, de jeux de mots, on ne s'en lasse pas. Bravo à cette belle troupe, à ses acteurs et à toutes nos pâtisseries.



Concours de belote le 26 novembre à Biozat

Un très joli concours pour Biozat encore une fois. 124 équipes se sont rencontrées pendant 4 parties de 12 donnes chacune. Entre chaque partie, un buffet sucré et le bar étaient là pour les gagnants comme pour les perdants. De nombreux lots ainsi qu'une belle tombola ont récompensé tous les participants. Merci à la mairie et aux nombreux bénévoles sans qui la réussite de cette manifestation ne serait pas.

Bûche de Noël - 15 décembre

Cette année nous a permis de renouer avec notre traditionnelle bûche de Noël, à la grange et surtout de tous nous réunir. Nous avons pu gâter nos anciens et passer un très bon moment ensemble, malgré un temps froid et humide. Nous vous renouvelons nos vœux de bonne et heureuse année 2023 ainsi qu'une excellente santé.



Très bonne reprise pour Biozat Tennis de Table !

En 2022, BIOZAT-TT accueille 44 pongistes, de 7 ans à 77 ans, un record pour notre club créé en 1984 ... dont 3 féminines – 18 jeunes et 26 adultes... Le club biozatois engage 5 équipes en championnat FFTT en Pré/Régionale-D1-D2-D3

ACTIVITÉ SPORTIVE ET LUDIQUE QUI ALLIE : PHYSIQUE-MENTAL-ADRESSE-CONCENTRATION...
SOYEZ LES BIENVENUS ! EN LOISIR OU EN COMPÉTITION : CONVIVIALITÉ ASSURÉE...

Jean-Baptiste anime les entrainements adultes, Christophe, Jean-Marc, Jérémy, Alex ceux des jeunes. Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraineurs et ses indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.



Biozat-TT1 se maintient en Pré-Régionale.



Biozat-TT2 redescend de pré-R en D1



Biozat-TT3 se maintient en D1



Biozat-TT4 termine 6^{ème} en D2



Biozat-TT5 progresse bien en D3



Séance d'entraînement des jeunes

L'avenir du club est assuré grâce à ses 18 jeunes de 7 à 17 ans et à l'engagement de leurs entraineurs et relanceurs dévoués, Christophe, Jérémy, Jean-Marc, Eric et Alex, **les mercredis de 17h30 à 20 heures.**

Adultes : venez pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition... **à la Grange à 18 h les Mardis et Jeudis.**



Société de chasse

La saison de chasse traditionnelle au petit gibier est terminée depuis le 4 décembre. Elle s'est déroulée sans incident mais avec peu de gibier. Le lièvre, notamment, était rare. Il a peut-être souffert des intempéries ainsi que nous le craignons dans la dernière édition du journal. Il faut cependant remarquer qu'une bonne partie de la saison s'est déroulée avec la chaleur et par vent sec du sud, ce qui n'a pas facilité la tâche de nos auxiliaires à quatre pattes.

L'effectif des chasseurs reste stable, les départs étant compensés par la reprise de la carte de sociétaire de certains ayant arrêté de chasser sur notre territoire.

Cette saison, nous accueillons deux nouveaux actionnaires ce qui amène un vent de nouveauté à notre vieille société :

- Anthony BORDE nouvel habitant chassant également le grand gibier avec ses bassets fauve de Bretagne.
- Rachel TAUVERON, seule femme de la Société, habitant la commune depuis de longues années, chasseresse depuis longtemps mais sur d'autres territoires. Rachel est également championne de ball-trap.

A tous les deux, nous leur souhaitons de belles parties de chasse sur notre territoire.

Notre activité va désormais se limiter au gros gibier et à la régulation des nuisibles en attendant les manifestations festives du printemps, qui sont ouvertes à tous :

- Repas dimanche 19 mars 2023 à midi
- Concours de belote samedi 15 avril 2023
- Méchoui dimanche 25 juin 2023

Renouveau pour le Comité des Fêtes



Le Comité repart en 2023 avec une nouvelle équipe composée de biozatois motivés pour animer notre village. **À noter les 3 dates suivantes :**

- samedi 8 avril : soirée "Années 80"
- dimanche 2 juillet : brocante
- dimanche 15 octobre : loto

Le nouveau Bureau se compose comme suit :

Présidente : Diane Bardy

Vice-Présidente : Magali Arnaud

Trésorier : Arthur Jannin (non présent sur la photo)

Trésorière adjointe : Manuela Constant

Secrétaire : Marie Frasey.

L'ensemble du Comité vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

Sapeurs-Pompiers

Le recrutement est toujours d'actualité et nécessaire, n'hésitez pas à les rejoindre.



La Sainte Barbe, cérémonie chère à nos Sapeurs-Pompiers, a pu avoir lieu ce dimanche 18 décembre. Nombreux agents se sont vus remettre des diplômes, attestant l'obtention de diverses formations.

Cher au Colonel hors classe Philippe Sansa, directeur des services d'incendies et de secours, un diplôme de *Témoignage de reconnaissance* a été remis à plusieurs Sapeurs-Pompiers pour l'activité opérationnelle suite aux intempéries du 4 juin 2022.

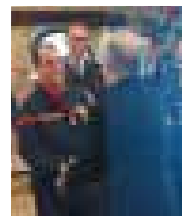
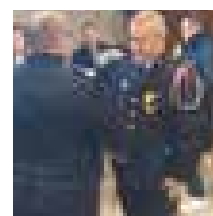
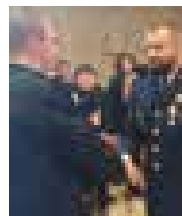
L'adjudant chef Sébastien Tortoza a rappelé les statistiques de l'année, sérieusement à la hausse, 187 interventions à ce jour pour 30 interventions en 2012 ! Ce dernier, Chef de Centre, s'est vu remettre la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon Argent, pour 20 ans d'ancienneté. L'Adjudant Chef Bernard Ricordeau et le Sergent Chef Frédéric Coutière quant à eux, se sont vus remettre la médaille d'honneur d'ancienneté échelon or, pour 30 années de service.



Présenté lors de la fête patronale, le centre de première intervention s'est vu doter d'un nouvel engin, un VPI (Véhicule de Première Intervention) en remplacement du VPS (Véhicule de Premier Secours).

Ce véhicule pourra permettre à nos Sapeurs-Pompiers de répondre à une multitude de missions. Équipé de nombreux matériels, incorporant l'agrès Incendie, le VPI étant un engin pompe avec une cuve de 1300 L.

Les Sapeurs-Pompiers de Biozat vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Théâtre des 3 roues



Dès le rideau du festival tombé, la troupe s'est rapidement projetée sur la nouvelle saison. Après plusieurs semaines de lecture, c'est la comédie de Luc Chaumar, « **Gros Mensonges** » qui a été retenue. La programmation de la nouvelle saison est riche d'une quarantaine de représentations avec de nouvelles communes à l'affiche, St-Menoux, Sorbier, Espinasse-Vozelle, Lempdes, les Ancizes, Domérat, Nérès les bains.

La première de cette nouvelle pièce a eu lieu à Artonne le 8 octobre. La comédie a été présentée à Biozat le 6 novembre dernier. L'ambiance « *Café -Théâtre* » a une nouvelle fois bien fonctionné puisque la Grange était pleine et le public ravi d'avoir passé un bon moment de rire et de détente.

En mars prochain la troupe participera à deux festivals : Courpière et les Ancizes.

Fin octobre, la troupe a débuté les travaux du prochain Festival. **La 13^{ème} édition du Festi'théâtre aura lieu du 4 au 14 mai prochain à La Grange.** 11 troupes seront présentes dont 3 nouvelles par rapport à 2022 : « *La troupe des Charmeix* » de Vitrac, « *Baladenrime* » de Commentry et « *Les Chôvelus* » de Soumans. La programmation sera définitivement calée début décembre.

Le festival 2022 a été une vraie réussite avec 11 jours de rire, d'échanges et de convivialité. Nul doute que celui de 2023 sera du même calibre, voire mieux. Toute la troupe vous attend donc nombreux pour cette fête du théâtre.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la troupe et le festival sur le site : www.theatredes3roues.fr

Théâtre enfants

Cette année encore, le théâtre des enfants réunit un peu plus de 40 enfants de la commune et des communes avoisinantes.

La saison a débuté en septembre avec 6 groupes de jeunes artistes et 11 encadrants pour les préparer à donner le meilleur.

Nous préparons les spectacles qui se tiendront le **dimanche après-midi 26 mars** et le **samedi soir 1^{er} avril 2023.**

En espérant vous voir nombreux pour applaudir nos artistes en herbe, le théâtre des enfants vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2023.



 **Président : 06 80 03 16 23**

 **pailheret.rodolphe@gmail.com**

L'association de danse country WDS a repris le chemin des entraînements, début septembre avec des effectifs stables par rapport à la saison dernière.

Après quelques petits tâtonnements, l'an dernier, Pascale, l'animatrice a repris les rennes pour dispenser les cours suite à l'arrêt d'activité de Martine. En raison des intempéries de juin, la salle préfa étant impraticable, les cours ont lieu le mardi soir à la salle communale et le mercredi au même endroit.



L'association a organisé un bal le 28 Mai qui s'est très bien passé avec une salle comble et des danseurs venus de toute l'Auvergne.

Le bal du 4 Décembre s'est déroulé dans une excellente ambiance et les danseurs ont apprécié l'accueil et surtout les pâtisseries faites par nos petites mains.



Par ailleurs, en plus des bals dans la région, quelques adhérents se sont déplacés au festival de Châteauroux et à celui de Craponne-sur-Arzon.



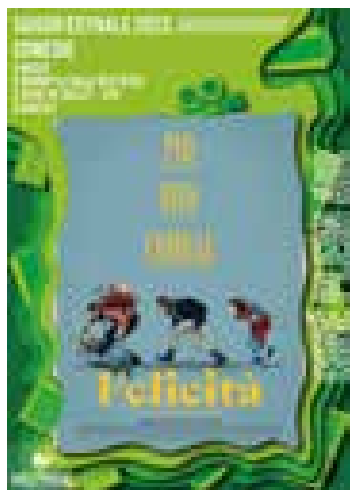
Un grand merci à Fred, Phiphi, Bernard et Christophe, nos barmans, qui assurent un service impeccable à la buvette et aux pâtisseries.

⑧ **Dominique**

⑧ 06 85 76 77 28

⑧ **Christian**

⑧ 06 27 43 14 18



28/07 – Ciné Plein air

Une première à Biozat (l'an dernier, la séance avait été annulée à cause de la météo).

Plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées à la tombée de la nuit pour cette séance de cinéma, là encore proposée gracieusement par la Com'Com. Seul petit bémol : une comédie nous était annoncée avec Felicità.

Nous nous sommes retrouvés avec un film plutôt déjanté et stressant... Cette très belle participation et bonne ambiance devrait cependant nous inciter à reconduire cette manifestation.

01/07 – Vendredis en musique

Pour la seconde fois, l'Eglise de Biozat inaugurerait ce festival de musique organisé par la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne. Le Trio SAFED a fait voyager l'assistance en Europe de l'Est, autour de contes et musique klezmer. Ambiance entre intimité mélancolique et mélodies festives. Un très bon moment !



27 & 28/08 – Fête patronale

Après les années Covid, l'équipe municipale a mis les bouchées doubles pour organiser une belle fête et n'a pas craint sa peine. Beaucoup de préparation et de travail avant et pendant ces 2 jours récompensés par une météo clémente et une très bonne participation des Biozatois et des communes aux alentours.

En effet, pratiquement 200 repas ont été servis samedi soir (jambon à la broche), animé par le groupe Ouab qui a enchanté les participants et dimanche midi (paëlla géante concoctée par la Rôtisserie des Saveurs).

Bravo à Yves et Joël pour la cuisson des jambons, au top, à Françoise pour sa succulente salade de riz, à l'ensemble des élus et conjoints présents et à tous les bénévoles qui ont œuvré, avant, pendant et après la manifestation.

Un grand merci également à tous ceux qui ont prêté beaucoup de matériel : Rodolphe, Vivi, Comité des Fêtes.

Merci également à Mme Christine Bouart, maire de Serbannes, qui a mis gracieusement à notre disposition de nombreux jeux en bois qui connaissent toujours un grand succès auprès du public.

Merci également aux animateurs bénévoles du dimanche : Yves et Michel (Nostal'Zik), l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Automobile Club Biozatois, l'association de danses napoléoniennes « À la Cour Impériale ».

Enfin, je n'oublie pas Michèle et Thérèse, nos « cheffes crêpières », qui œuvrent chaque année à nos côtés. Le marché artisanal, plus restreint cette année avec une vingtaine d'exposants, a cependant connu un beau succès.

Seul regret : celui de n'avoir pu tirer notre traditionnel feu d'artifice en raison des toits bâchés aux alentours de l'église.

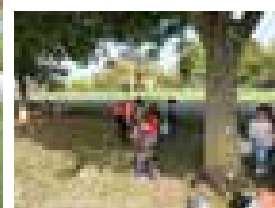
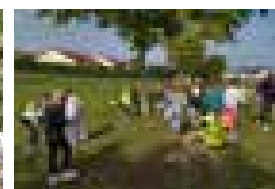


19/09 et 24/09

2^{ème} ramassage des noix

Comme l'an dernier, les enfants de l'école ont eu beaucoup de plaisir à s'ébattre sous le soleil, durant un après-midi. Cueillette qui s'est terminée par une sympathique dégustation de gâteaux aux noix concoctées par les pâtisseries élues.

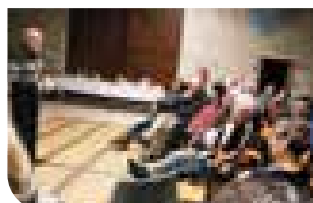
Le samedi suivant, environ 25 Biozatois se sont portés volontaires pour gauler et ramasser les noix, destinées cette fois, à la fabrication d'huile, même si, là encore, chacun a pu bénéficier de sa « part » de noix. De nouveau une récolte abondante, cette année, même si les fruits sont de taille très variable, la sécheresse étant passée par là.



26/11 – Tri des noix

Une cinquantaine de Biozatois ou des environs se sont retrouvés pour trier une partie de la récolte. Bel exemple de rencontre intergénérationnelle où l'on comptait pas moins de 4 générations autour des tables ! Chacun a pris grand plaisir à renouer avec la tradition, les plus jeunes n'ayant jamais pratiqué ce genre d'occupation. Occasion de prendre le temps de discuter tout en travaillant. Environ 140 kg de noix ont ainsi été triés en à peine 3 heures. Après un goûter bien mérité autour de boissons chaudes et pâtisseries... aux noix, Jean-Marc Maraval (La Brouette en Scène, Brout-Vernet), avec ses histoires savoureuses, a su prolonger ce bon moment de convivialité.

La récolte étant particulièrement abondante, **un second après-midi de tri sera organisé à la Grange le samedi 14 janvier à partir de 14h.** Pensez à noter la date à votre agenda !



**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR



3/12 – Téléthon

Après 2 années compliquées, l'opération Téléthon à Biozat a été relancée avec l'appui d'une vingtaine de bénévoles.

Environ 200 repas ont été servis ou emportés, complétés par la vente de brioches et autres pâtisseries ou de porte-clés Téléthon. Les tripes concoctées par la Maison Coutard ont été très appréciées et ont connu un beau succès.

La somme récoltée de 2 320 €, complétée par un don de 300 € du Club du 3^{ème} âge (concours de belote) a été reversée à l'AFM Téléthon. **Un grand merci et bravo à tous les bénévoles pour cette pleine réussite !**



Urbanisme

Le SCoT adopté en Conseil Communautaire

Le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) pour couvrir l'ensemble de son territoire le 9 novembre 2017.

Les élus ont été associés à son élaboration tout au long de la procédure qui s'est avérée relativement longue puisqu'elle a abouti le 21 juillet 2021 avec un projet de SCOT arrêté en Conseil communautaire. Ce projet a fait l'objet de quelques corrections mineures de la part des diverses personnes publiques associées, des communes et des membres de la commission d'enquête publique. Le dossier corrigé a enfin été soumis à l'approbation du Conseil Communautaire du 17 octobre dernier.

Dernière étape : validation par la Préfecture, encore en attente à l'heure où nous écrivons.

Quelles conséquences pour notre commune ?

La loi nous impose une révision de notre carte communale dans les 3 ans suivant l'approbation définitive du SCOT.

Nous devons nous mettre en conformité avec les grandes lignes de ce document de planification qui prévoient notamment la possibilité de création de 81 nouveaux logements pour les 20 ans qui viennent, en respectant des règles d'économie d'espace, se traduisant par une surface maximale de terrain de 1 200 m². Nous vous tiendrons informés de notre réflexion.

PAT (Projet Alimentaire Territorial) : vers plus de produits locaux ?

Un premier comité technique s'est tenu le 27 septembre dernier, à Bayet, associant élus, cuisiniers des collectivités, agriculteurs producteurs et transformateurs, autour de la problématique d'organisation et d'approvisionnement local des cantines scolaires du territoire de la Communauté de Communes. Notre commune s'associe à la réflexion.

Nous pourrions être amenés à partager nos menus avec les autres collectivités afin de massifier la demande qui pourrait venir justifier la mise sur pied de nouvelles filières de production qui n'existent pas aujourd'hui (légumes en particulier). Autre point clé dans la démarche : outre l'approvisionnement, une logistique adaptée et efficace est incontournable. Tout reste à construire !

Deux récompenses pour la Com'Com



3^{ème} place dans l'Allier pour la Marianne de la Parité

Prix remis à Véronique Pouzadoux, Présidente de la Communauté de Communes, par l'Association « Elles Aussi » et le Collectif Hubertine Auclert, au cinéma le Chardon, le 15 novembre dernier. Ce prix prend en compte un ensemble de critères tel que la présence des femmes à l'exécutif par rapport au nombre de conseillers communautaires femmes, les délégations non stéréotypées (type travaux, mobilité...).

Vichy communauté arrive en tête des trophées, suivie par Moulins Communauté, Saint-Pourçain Sioule Limagne, Commentry Montmarault Nérès et Bocage bourbonnais.



Validation de Val de Sioule comme Territoire Région Pleine Nature, le 2 décembre dernier à Lyon, lors d'une journée d'échanges organisée par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et le Conseil Régional. Trophée reçu par Jacques Gilbert, Vice-Président de la Communauté de Communes et Président de l'Office du Tourisme Val de Sioule.

Conseil Communautaire à Biozat le 28 novembre



Eau (SIVOM Sioule & Bouble) 04 70 90 02 89

Dépannage Electricité 09 69 32 18 71
ENEDIS 7j/7 et 24h/24 + choix 3

EDF - Correspondant solidarité

Isabelle LENAT 06 65 39 24 19

Dépannage téléphone 3900

ORANGE 7j/7 et 24h/24

Ordures ménagères 04 70 45 51 67

SICTOM Sud-Allier

Communauté de Communes 04 70 47 67 20

Trésorerie de Gannat 04 70 90 02 36

Ecole de Biozat 04 70 56 51 29

SAMU 15

Pompiers 18

Cabinet infirmière Biozat 07 82 57 87 80

Police 17

Gendarmerie 04 70 90 87 09

Pharmacie de garde 3915

Centre Hospitalier de Vichy 04 70 97 33 33

Disparition d'un enfant 116 000

Enfance maltraitée 119

MAISON DE PROTECTION

DES FAMILLES 04 40 49 12 83

Centre anti-poison 04 72 11 69 11

SOS Femme battue 3919

Etat civil - AOÛT À DÉCEMBRE 2022

NAISSANCES

Gabriel BOURLET 18 juillet

Mylo LHERITIER 26 août

Tristan GANNEVAL 23 octobre

Jaimie BERTRAND 25 octobre

Swann GRIMAUD 16 novembre

Aylan CHAMBIN 7 décembre

MARIAGE

David ASTIE et Sandrine BORG 27 août

DÉCÈS

Marie-Hélène GLOMOND née LERY 31 juillet

Michel MAZELLA DI BOSCA 11 décembre

Tarifs location de la salle communale 2023 Du vendredi 11h30 au lundi 11h00 - Tarif heure de chauffe : 40 €

DEMANDEUR	ACTIVITÉ LUCRATIVE	ACTIVITÉ NON LUCRATIVE
Particulier de la commune	730 €	375 €
Particulier extérieur à la commune	890 €	670 €
Association de Biozat	Gratuit	Gratuit
Association extérieure à la commune	755 €	450 €
Entreprise extérieure à la commune	900 €	790 €
Réunion d'information / AG / Vin d'honneur (6h)	-	190 €



Bulletin *m*unicipal

n° 40 - Janvier 2023

